



## Grilles de repérage des expériences sur le champ de la démocratie participative

Rédacteur de la fiche : Faucher Bruno

Date : 19 02 07

### Description de l'expérience

#### Nom du projet

Améliorer la qualité de l'eau du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise -amont-

#### Structure porteuse

Syndicat des eaux du SERTAD<sup>1</sup>

#### Personne contact

Sandra NIOT

#### Tel

05.49.25.32.09 / 06.71.72.98.83

#### Mail

[Sertad\\_sevre@yahoo.fr](mailto:Sertad_sevre@yahoo.fr)

#### Adresse postale

La Chesnaye  
79260 Sainte-Néomaye

#### Nature de l'expérience

Le SERTAD, en partenariat avec le SMPAEP<sup>2</sup> de Saint-Maixent l'Ecole s'est engagé dans un programme d'actions pour la reconquête de la qualité des eaux brutes (avant traitement en usine d'eau potable) sur le captage du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (partie Amont).

#### Origine de l'expérience

Un état des lieux est réalisé en novembre 2004 sur l'ensemble du bassin versant : Il met en évidence la qualité des eaux et les contributions respectives des activités agricoles, industrielles, des particuliers et celles liées à l'assainissement en terme de nitrates, produits phytosanitaires et phosphates ainsi que les pistes d'améliorations.

#### Secteur visé par la démarche

Les habitants et les acteurs économiques du bassin versant sont concernés par la démarche. Les agriculteurs, les industriels et les personnels des communes sont particulièrement ciblés.

#### Quelles sont les intentions explicites des initiateurs de la structure porteuse

Au vu du contexte de cette démarche, le SERTAD a une obligation de résultat. Ainsi, afin de proposer des actions adaptées, l'intention du SERTAD est de travailler avec toutes les catégories d'acteurs, de façon à ne pas les opposer entre eux.  
L'objectif est de déposer un « plan de gestion » de la qualité des eaux pour le territoire concerné

#### Bénéficiaires

Les bénéficiaires finaux sont les habitants du service des eaux qui voient le maintien de leur ressource en eau potable.

Appui aux  
micro-projets  
associatifs  
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

### Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : [bruno.faucher2@wanadoo.fr](mailto:bruno.faucher2@wanadoo.fr)

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E

<b>Partenaires</b>	Les partenaires institutionnels sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général des Deux-Sèvres, la Chambre d'Agriculture, l'Etat, la Région Poitou-Charentes. Localement le SERTAD travaille avec les collectivités locales (pour l'entretien des voiries et espaces verts), les agriculteurs (pour l'utilisation des produits phytosanitaires, la conduite des cultures,...), les industriels (pour la prévention des pollutions accidentelles...)
<b>Méthodes utilisées</b>	Le SERTAD a fait le choix de ne pas travailler seul : Le diagnostic de 2004 a intégré l'ensemble des études préalablement réalisées sur le secteur. L'animatrice a rencontré toutes les personnes susceptibles d'agir sur la qualité de l'eau. Des réunions publiques organisées avec les deux Pays concernés, les Chambres d'Agriculture et des Métiers ont permis de trouver un accord sur la méthode de réalisation du diagnostic.
<b>Outils utilisés</b>	De nombreuses réunions techniques se sont déroulées dans les communes afin de sensibiliser les habitants et les agriculteurs au problème de la qualité de l'eau. Ces réunions basées sur l'écoute ont permis d'établir un diagnostic partagé, puis d'aller vers un plan d'action acceptable par chaque partie concernée. Des zones d'actions prioritaires ont été déterminées afin de mieux comprendre les sources de pollutions et les actions à mettre en œuvre. Pour aborder les particuliers le SERTAD a fait le choix de travailler avec les communes : former les agents sur le désherbage des voiries et espaces verts afin qu'ils réduisent l'utilisation de phytosanitaires et soient en mesure d'expliquer pourquoi aux habitants.
<b>Rythme et échéances</b>	Réalisation de l'état des lieux en 2004. Réalisation du diagnostic partagé en 2005 Proposition d'actions et validation du programme par les acteurs au printemps 2006 Mise en œuvre d'un programme d'actions pour 5 ans à compter de juin 2006
<b>Perspectives</b>	Reconquérir la qualité de l'eau sur le bassin versant au terme du programme d'actions
<b>Contraintes repérées</b>	Difficulté à faire admettre les responsabilités individuelles et collectives en matière de pollution des eaux. Faire s'écouter et se parler les différentes catégories d'acteurs. Etablir un programme d'actions validé par toutes les catégories d'acteurs.
<b>Evaluation</b>	Un indicateur a été choisi pour chaque action (ex : analyse de l'évolution des pratiques en partenariat avec les coopératives agricoles ; mesure de l'acceptation de la démarche par les agriculteurs et les élus...).
<b>Information disponible</b>	Toutes les informations sont disponibles auprès du SERTAD.

Appui aux  
micro-projets  
associatifs  
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

1°) SERTAD : Syndicat pour l'Etude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en eau potable du sud Deux-Sèvres

2°) SMPAEP : Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau Potable

### Démarches Participatives

Moulin de Veillon 79400 Saint-Martin-de-Saint-Maixent

Tel : 05.49.04.52.40 / 06.87.31.11.80 - Courriel : [bruno.faucher2@wanadoo.fr](mailto:bruno.faucher2@wanadoo.fr)

Association loi 1901 - SIRET : 49092176400018 APE : 913 E